RAPPORT ANNUEL
1989-1990

91-06459/

Rapport de l'exercice clos le 31 mars 1990

Le Centre culturel franco-manitobain, inauguré en 1974, est une société de la couronne qui a pour mission «d'assurer la mise en place des ressources nécessaires pour favoriser une culture vivante, tant en milieu urbain que rural, par tous les moyens susceptibles d'encourager la participation de toute la population aux divers éléments des cultures populaire et classique.»

Loi sur le Centre culturel franco-manitobain

(Sanctionnée le 11 juillet 1972)

La corporation a pour objectif de maintenir, d'encourager, de favoriser et de patronner, par tous les moyens possibles, toutes les formes d'activités culturelles de langue française, et de rendre la culture canadienne-française accessible à tous les résidents de la province.

Près de 200,000 personnes participèrent et/ou assistèrent aux activités présentées au Ccfm au cours du dernier exercice financier. De plus, le Ccfm a embauché, au cours de l'année 20 personnes à temps plein, 21 personnes à temps partiel régulier, 19 personnes occasionnelles et 2 étudiants pour des projets spéciaux. Il est évident que le secteur culturel joue un rôle important dans l'économie de la communauté.

Sommaire

Message du président 2
Rapport du directeur général 3
Présidents du Ccfm 4
Conseil d'administration 4
Membres des comités 5-6
Buts généraux 7
Principes directeurs 7
Planification et projets 8
Commanditaires 9
Installations et services 9
Programmation culturelle 10
Arts visuels 13
Ateliers expos-actifs 14
Groupes résidants 15
Bilan au 31 mars 1990 17

Message du président

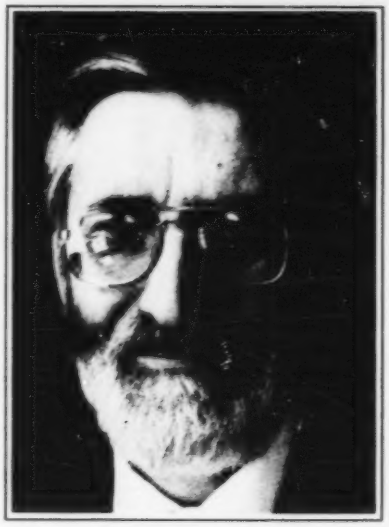

le 6 juillet 1990

Madame Bonnie Mitchelson
Ministre de la culture, du patrimoine et des loisirs

Madame le ministre,

Je vous soumets respectueusement le rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'année financière se terminant le 31 mars 1990.

À titre de président du conseil d'administration du Centre, je tiens à remercier les bénévoles et le personnel pour leurs efforts et leur travail sans relâche.

Le Centre culturel franco-manitobain connaît depuis quelques années un essor sans précédent. En consolidant nos ressources humaines et financières, nous serons en mesure de mettre à la disposition de notre communauté un Centre culturel plus complet.

Avec l'appui du conseil d'administration, je crois être en mesure d'entreprendre mes responsabilités. J'ai toutefois besoin de l'appui de tous et j'ose croire qu'ensemble nous pourrons réaliser tous les objectifs du Centre culturel franco-manitobain.

Le président du Ccfm

Henri Bouvier

Rapport du directeur général

le 19 juin 1990

Monsieur Henri Bouvier
Président du Centre culturel franco-manitobain

Je vous soumets ce seizième rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'année financière se terminant le 31 mars 1990.

Je tiens à remercier une fois de plus tous ceux et celles qui ont contribué à une autre année couronnée de succès. Nous pouvons certainement nous réjouir du travail qui a été accompli.

Nous entreprenons une nouvelle décennie avec espoir et confiance car le Centre culturel franco-manitobain est en pleine voie de développement. L'expansion et la rénovation des installations physiques commencent dès le mois prochain, et l'inauguration de la salle polyvalente (l'ancien gymnase) est prévue cet automne. Également, l'étude finale de faisabilité d'une école d'art et de métiers d'art sera entamée sous peu. Nous anticipons aussi le premier festival de jazz de Winnipeg en juin 1990, qui à l'origine aura été une initiative du Ccfm.

Un grand merci à tous les membres du conseil d'administration, le personnel et bien sûr tous ces bénévoles qui ont répondu à l'appel du Ccfm.

En terminant, je désire souhaiter une très bonne année 1990-91 à tous les ami(e)s du Centre culturel franco-manitobain.

Le directeur général

Maria Chaput

Maria Chaput

Présidents du Ccfm

Monsieur le Juge Alfred Monnin	1972 à 1974
Docteur Hubert Delaquis	1974 et 1975
Père Jean-Paul Aubry	1975 à 1977
Monsieur Marcel Champagne	1977 à 1979
Maître Michel Monnin	1979 à 1981
Monsieur Lucien Loiselle	1981 à 1983
Monsieur Bernard Turenne	1983 et 1984
Monsieur René Fontaine	1984 et 1985
Monsieur Ernest Gautron – (par intérim)	1985 et 1986
Madame Marcelle Forest	1986 à 1988
Monsieur Henri Bouvier	1989

Conseil d'administration du 1er avril 1989 au 28 février 1990

Henri Bouvier
Michel Tessier
André Trudeau
Marcelle Forest
Denise Pambrun
Diane Dubé
Gabriel Girard
Denyse Côté
Diane Cinq-Mars
Anita Poiron
Lucille Gaudet
Gilles Chaput
Armand Desharnais
Noël Jeanson
Dolly Dennis
Gérard Jean
Claudette Toupin

Conseil d'administration du 1er mars 1990

Henri Bouvier
Michel Tessier
Gilles Chaput
Armand Desharnais
Gérard Jean
Noël Jeanson
Denise Pambrun
Madeleine Lafond
Annette Saint-Pierre
Lucille Gaudet
Denyse Côté
Diane Cinq-Mars
Dolly Dennis
Anita Poiron

Membres du comités du 1er avril 1989 au 28 février 1990

Conseil exécutif

Henri Bouvier
Michel Tessier
André Trudeau
Armand Desharnais
Marcelle Forest
Claudette toupin
Denyse Côté

Comité de finances

André Trudeau
Michel Tessier
Gilles Chaput
Gabriel Girard

Comité de communications

Denyse Côté
Diane Cinq-Mars
Lucille Gaudet
Anita Poiron

Conseil d'installation et de services

Armand Desharnais
Denise Pambrun
Noël Jeanson
Gabriel Girard

Comité de développement culturel

Claudette Toupin
Gérard Jean
Dolly Dennis
Diane Dubé

Comité ad hoc de construction

Michel Tessier
Henri Bouvier
Denise Pambrun
Marcelle Forest
Armand Desharnais

Comité ad hoc de la Boutique

Marcelle Forest
Claire Gaboury
Régis Gosselin
Dee-Anne Vermette
Micheline Gravel

Comité de plans et stratégies

Claudette Toupin
Marcelle Forest
Denyse Côté
Diane Cinq-Mars

Comité d'activités culturelles

Gérard Jean
Dolly Dennis
Diane Dubé
Anita Poiron
Lucille Gaudet

Comité ad hoc des arts visuels

Gérard Jean
Armand Desharnais
Hélène Pelletier
Marcel Gosselin
Luc Chateauneuf

Membres des comités du 1er mars 1990

Conseil exécutif

Henri Bouvier
Michel Tessier
Armand Desharnais
Denyse Côté
Gérard Jean

Comité d'activités culturelles

Gérard Jean
Dolly Dennis
Anita Poiron
Lucille Gaudet

Comité de finances

Michel Tessier
Gilles Chaput

Comité d'installation

Armand Desharnais
Denise Pambrun
Noël Jeanson

Comité ad hoc de construction

Michel Tessier
Henri Bouvier
Armand Desharnais
Denise Pambrun

Comité de plans et stratégies

Claudette Toupin
Marcelle Forest
Denyse Côté
Diane Cinq-Mars

Comité ad hoc de la Boutique

Marcelle Forest
Claire Gaboury
Régis Gosselin
Dee-Anne Vermette
Micheline Gravel

Buts généraux du Ccfm

Recherche : Combler les besoins culturels de la collectivité manitobaine d'expression française par la mise en place des mécanismes nécessaires.

Développement : Promouvoir la formation des groupes d'artistes et des artistes (amateurs et professionnels) en voie de développement par le biais de conseils, d'avis, de services et d'animation.

Maintien : Encourager les groupes et les artistes francophones déjà en place, tant amateurs que professionnels, à continuer leur travail d'expression culturelle.

Locaux et financement : Mettre à la disposition de la communauté un édifice et des locaux qui répondent à ses besoins techniques et culturels.

Principes directeurs

Expression : Offrir aux Franco-Manitobains la possibilité de s'exprimer et de faire rayonner la culture d'expression française.

Valorisation : Assurer la valorisation, c'est-à-dire faire connaître le produit franco-manitobain tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province.

Disponibilité/variété : Exposer la communauté franco-manitobaine et autres à des activités culturelles populaires et classiques d'expression française.

Rural : Être sensible aux besoins spéciaux de la communauté rurale dans toutes les activités culturelles du Ccfm.

Sensibilisation : Sensibiliser la population à l'élément culturel qui fait partie de sa vie quotidienne.

Intégration : Encourager et promouvoir l'intégration des jeunes et de la personne âgée dans les programmes culturels du Ccfm.

Planification et projets

Au cours du mandat couvrant la période du 1er avril 1989 au 31 mars 1990, le conseil d'administration a tenu onze réunions régulières. Le comité d'installation et services, le comité de développement culturel, le comité de communications, le comité de finances, le comité ad hoc de construction, le comité de plans et stratégies, le comité d'activités culturelles, et les comités ad hoc de la Boutique et des arts visuels ont également tenu des rencontres régulières pendant cette année.

Projets de rénovation

La rénovation du gymnase en une salle polyvalente débutera dès le mois d'avril 1990, ainsi que la construction d'un ascenseur dans l'espace de la galerie II.

Autres projets

- Étude de marketing – complétée en janvier 1990.
- Locaux pour les Danseurs de la Rivière-Rouge : un bureau additionnel a été construit en mars 1990.

Prélèvement de fonds

- Le Festival du Beaujolais Nouveau : troisième jeudi de novembre
- bingos : une moyenne de cinq bingos annuels nécessitent l'aide de vingt-cinq bénévoles chacun
- la vente de Nevadas : celle-ci requiert l'aide d'environ soixante-dix bénévoles

Projets à venir

- Locaux de la Radio communautaire du Manitoba : des studios permanents en 1992
- Étude de faisabilité pour une école d'arts et de métiers d'arts, deuxième volet : été 1990
- Relocalisation de la Boutique dans le Ccfm
- Centre d'arts visuels
- Installations additionnelles pour le Cercle Molière et les Danseurs de la Rivière-Rouge
- 2e Gala interprovincial de la chanson (juin 1991)

Autres sources de revenus

- Le Café Jardin – génère un profit net annuel qui est utilisé en partie pour les cachets des artistes en spectacle au Foyer et sur la Terrasse Daniel-Lavoie.
- La Boutique – un de ses objectifs est de devenir une autre source de «revenus» pour le Ccfm, les artistes et les artisans locaux.

Le Ccfm remercie sincèrement le Secrétariat d'État, le Ministère de la culture, du patrimoine et des loisirs, Emploi et Immigration, le Conseil des arts du Manitoba, le Ministère des communications, le Conseil Interculturel du Manitoba, le gouvernement du Québec, et le Bureau de l'éducation française.

Commanditaires

- Air Canada
- Assurance-Vie Desjardins
- Blackwood Beverages Limited
- Boutique Flavie
- Caisse populaire de St-Boniface
- Complexions
- CKSB – Radio-Canada
- Hotel Fort Garry
- Intra D'Eschambault
- Le Beaujolais Nouveau
- La Fédération des Caisses populaires du Manitoba Inc.
- Librairie À la page
- Russell Food Equipment Ltd.
- Thomas Sill Foundation
- Via Rail Canada Inc.
- White's Foods
- Winnipeg Foundation

Installations et services

Le Ccfm dispose de 53 400 pieds carrés en espace de bureaux, tous occupés par les groupes résidants et l'administration du Centre.

Il y a en plus, différentes salles qui sont dans un premier temps à la disposition des groupes culturels et par la suite à la disposition de la communauté.

La salle Pauline-Boutal : théâtre de 307 sièges utilisé par le Cercle Molière et pour toute autre production de spectacle.

La salle Antoine-Gaborieau : petite salle de spectacles utilisée surtout par le 100 Nons comme salle de répétition ou de spectacle et aussi comme salle de sessions d'orientation et de formation pour la communauté.

Les classes/ateliers : deux classes sont utilisées comme salles de répétition pour les chorales, les danseurs et autres groupes. Trois autres classes sont des ateliers ou se donnent des cours de différentes disciplines.

Le Gymnase : utilisé pour plusieurs fêtes et réceptions et comme salle de répétition; génère des fonds substantiels pour le fonctionnement de l'édifice.

Le Foyer : le Foyer est ouvert au public comme endroit pour présenter des spectacles ou comme lieu de rencontres.

Le Café Jardin : le Café Jardin, restaurant situé au Foyer du Ccfm, est ouvert au public et lui offre une variété de mets canadiens-français.

La Terrasse Daniel-Lavoie : annexée au Café Jardin, celle-ci offre une programmation culturelle estivale variée.

La Galerie I et la Galerie II : expositions à longueur d'année.

La Boutique du Ccfm : ouverte le 1er décembre 1988, elle a pour objectif la promotion et la vente des oeuvres artisanales et artistiques pour faire valoir les artistes et artisans franco-manitobains.

Programmation culturelle

Fêtes, spectacles et autres manifestations

- **Expo-jeunesse :** est une activité à caractère non-compétitif par laquelle l'élève met en exposition un travail de son choix, une réalisation accomplie au cours de l'année dans le cadre de la vie scolaire.

  Comité provincial d'expo-jeunesse: Association culturelle franco-manitobaine, Bureau de l'éducation française, Centre culturel franco-manitobain, Commissaires d'écoles franco-manitobains, Conseil jeunesse provincial, Éducatrice et éducateurs francophones du Manitoba, Fédération provinciale des comités de parents.

  Nombre d'écoles : 32; nombre de participants : environ 7 500 à 8 000; nombre de visiteurs : environ 6 300 à 6 800.

- **La Saint-Jean-Baptiste :** spectacles sur la Terrasse Daniel-Lavoie mettant en vedette pluseurs artistes manitobains. Attire une centaine de personnes.

- **La Fête du Canada :** a eu lieu sur la Terrasse Daniel-Lavoie, sur le parterre du Ccfm, dans la salle Pauline-Boutal et dans les galeries I et II.

  De la musique, du chant, du théâtre, des expositions, des jeux et de l'animation pour les enfants, des clowns, du mime, de la magie, un gâteau de fête géant et des feux d'artifice.

  Environ 80 bénévoles et 6 000 participants ont fêté avec nous.

- **La Maîtrise de Fribourg :** spectacle sur la Terrasse Daniel-Lavoie mettant en vedette cette magnifique chorale suisse – présenté devant quelque 220 personnes le 10 août.

- **Bébert :** cette pièce de Madeleine Laroche, montée en collaboration avec le comité culturel de la Rivière-aux-Rats, a été présentée dans le Foyer le 21 octobre.

Fête du Canada

Expo-Jeunesse

Le projet «Pôle Nord» :

- **Le Village du Père Noël :** activité conçue pour les enfants de 2 à 7 ans. Environ 4 100 enfants et adultes ont été accueillis par le Père Noël, la Mère Noël et les lutins du Village qui leur ont présenté entre autres, danses, chants, jeux de groupe et une pièce de marionnettes.

  47 représentations du 4 au 22 décembre dans le gymnase du Ccfm.

- **Le Foyer du Père Noël :** environ 400 enfants et adultes ont visité le Père Noël et ses lutins au Foyer, du 14 au 22 décembre. Un léger goûter, une magnifique crêche, des chants de Noël, un bon petit feu; les ingrédients d'une soirée agréable dans le temps des fêtes.

Village du Père Noël

Artistes présentés au Foyer et sur la Terrasse Daniel-Lavoie

- 200 spectacles présentés par quelque 400 artistes (musiciens, chanteurs, comédiens, etc...) amateurs et professionnels
- jazz, populaire, rock, classique, chant choral, blues, théâtre populaire et d'improvisation, spectacles pour enfants, etc...

Laurent Roy
Gérald Laroche
Ron Paley
Ian Hachet
Norman Ferraris
Le Collège Louis-Riel
Walle Larsson
David Larocque
Brian Klowak
«Tête de Pioche»
Mario Giroux
Paul Hammer
Lizanne Lachance
Ken Gold
Monique LaCoste & The Easy T's
Knut Haugsoen
La Chicane Électrique III
Marilyn Lerner
Jacques Lussier
«Stickshift»
Pauline Courcelles
Nicole Lafrenière
Graffiti – École Pointe-des-Chênes
Kelley Fry
Nicole Marion
École Gabrielle-Roy
Charles Leblanc
Toccata
Bébert – Comité culturel de la Rivière-aux-Rats
Gérard Jean
Patrice Boulianne
Le Groupe 5
Le 100 Nons Inc.
Martial Tougas
El Sonido
Krazy Korners/Carribean Percussion Ensemble
Greg Lowe
La chorale «Partage du Bonheur»
Nouveau Station Wagon
Monique LaCoste
Riff-Raff
La Maîtrise de Fribourg
Duo à la Carte
Walsyngham Way
Holiday String Quartet
Kerry Kluner Jazz Lab Band
Virginia Helmer et Barbara Riske
Frederick Liessens
«La Muse Gueule»
Mark and Crystal Kolt
Gilles Fournier
Guy Michaud
The Winnipeg Wind Ensemble
Pauline Charrière
Superfixie
Hélène Molin-Gautron
Jazz Hates Johnny
Edmond Dufort
Jean Fontaine
Pyyow
Bruce Waldie
La chorale des Intrépides
Les Blés au Vent
Claude Mousseau
L'Éruption spontanée
Marc Delannoy

Le Mârdi Jazz

Spectacles présentés en coopération avec le Festival du Voyageur (12 au 16 février 1990)

Spectacle	nombre de jeunes	nombre de spectacles
Claire de Lune	1 608	15
Théâtre Parminou	588	4
Total	2 196	19

Tournées scolaires

Le Ccfm a coordonné ou participé à la coordination de 76 spectacles dans les écoles franco-manitobaines et d'immersion de la province.

Spectacle	nombre d'écoles	nombre de spectacles	Dates
Edouard et Micha	21	23	1er au 19 mai
Les 2 Jacques	28	34	22 au 29 juin 6 au 17 nov. 29 nov. au 15 déc.
Les Bucherons	7	8	10 au 17 déc.
Monique LaCoste & «The Easy T's»	9	11	9 janv. au 23 fév.

Arts visuels

Galeries I & II

- **«Mes Femmes, mon histoire»** de Raymonde Lacasse – du 5 au 30 avril 1989
- **«Vision Cosmique»** de Marco Marinesco – du 3 au 28 mai 1989
- **«L'oeil qui saute»** de Gisèle Beaupré – du 3 au 28 mai 1989
- **«Nouvelles espèces en danger»** de Rosemary Kowalsky – du 1er juin au 7 juillet 1989
- **«Les violonneux/Parkland Fiddlers»** exposition de photos de Bill Henry diffusée par Visual Arts Shared Exhibitions – du 12 juillet au 20 août 1989
- **«Le Festival du petit bricoleur»** exposition des oeuvres des 56 participants aux ateliers d'été de Luc Chateauneuf et Danielle Sturk – du 22 août au 10 septembre 1989
- **«Artistes de Chez Nous 1989»** photographies par quatre jeunes artistes franco-manitobains : Paul Balcaen, François Blanchette, Maxime Hamonic, Raymond Vrignon; conservateur invité : Gilles Hébert – du 23 août au 30 septembre 1989.

  Cette exposition a été circulée à quatre endroits par la suite – du 29 octobre au 16 décembre 1989 : Ste-Anne, Notre-Dame-de-Lourdes, Lorette et St-Pierre-Jolys.

- **«Visions»** de Frans Visscher – du 13 septembre au 15 octobre 1989
- **«Quoi faire? Quoi dire?»** Quatre artistes acadiens (Jacques Arseneault, Paul Bourque, Herménégilde Chiasson, Yvon Gallant. Exposition organisée et circulée par le Nova Scotia College of Art and Design – du 18 octobre au 19 novembre 1989.
- **«Noël chez les enfants»** une exposition de scènes de Noël créées par des enfants de 4 à 12 ans – du 23 novembre au 7 janvier 1990.
- **«Un chemin de la croix»** de Roland Bouchard – du 23 novembre au 7 janvier 1990.
- **«Progressions»** Une exposition tirée de la production récente des membres du Manitoba Printmakers Association – du 12 janvier au 9 février 1990.
- **«La découverte»** de Patrick LeMadec – du 11 janvier au 8 février 1990.
- **«Aux Belles trouvailles»** exposition et vente d'artisanat offerte dans le contexte du Festival du Voyageur – du 11 au 18 février 1990.
- **«Le dos de la main»** de Orysia Klymkiw – du 22 février au 30 mars 1990.
- **«Miracles»** de Ann Smith – du 22 février au 30 mars 1990.

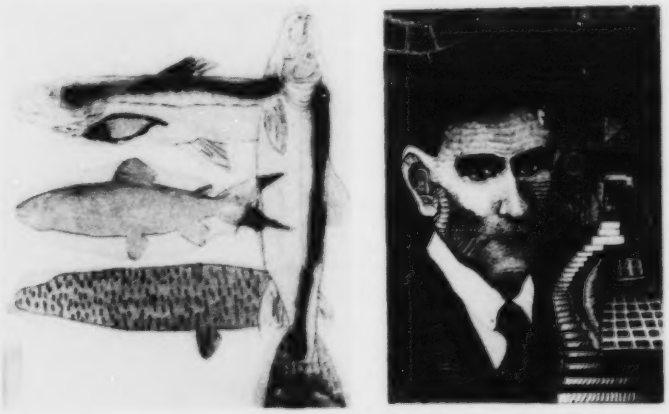

«Quoi faire? Quoi dire?»

Ateliers Expos-Actifs 1989

Les groupes scolaires de la 4e à la 9e année sont invités à participer à une série d'ateliers comprenant des tournées explicatives des expositions du Ccfm, suivies d'activités s'inspirant du contenu de l'exposition.

- **«Confidences»** – 23 participants de l'école Lavallée, avril 1989.
  Personnes-ressource : Luc Chateauneuf et Roselyne Avanthay.
- **«Espèces en danger»** – 24 participants de l'école Robert H. Smith, juin 1982.
  Personnes-ressource : Luc Chateauneuf et Roselyne Avanthay.
- **«Quoi faire? Quoi dire?»** – 86 participants de l'école LaVérendrye, de l'école Lansdowne, de l'école Robert H. Smith et de l'école Varennes, novembre 1989.
  Personnes-ressource : Luc Chateauneuf et Danielle Sturk.
- **«Transformation»** – 118 participants de l'école Varennes, de l'école Lansdowne et de l'école LaVérendrye, décembre 1989.
  Personnes-ressource : Luc Chateauneuf et Roland Bouchard.

- **«Rêves et Fantaisies»** – 60 participants de l'école Lansdowne et l'école Haywood, mars 1990.
  Personnes-ressource : Luc Chateauneuf et Danielle Sturke.

Expos-actifs

Les ateliers d'été de Ton ton Luc et Dame de Miel

Deux sessions d'ateliers de créativité et d'expression corporelle pour les jeunes de 6 à 13 ans ont été offertes en juillet et août 1989 (du 3 au 20 juillet, du 31 juillet au 17 août). Il y a eu 56 participants à ces ateliers, dont 41 (63%) étaient francophones et 15 (27%) étaient des anglophones du programme d'immersion.

Un spectacle «performance» et une exposition des oeuvres créées par les jeunes artistes en herbe ont complété la saison estivale.
Personnes-ressource : Luc Chateauneuf et Danielle Sturk, animateurs;
Roselyne Avanthay, assistante à la coordination.

Ateliers d'été

Groupes résidants

Le Centre culturel franco-manitobain est la résidence de plusieurs groupes artistiques et culturels qui contribuent activement au développement culturel des Franco-Manitobains. Chacun de ces groupes autonomes a une programmation annuelle.

- **Le Cercle Molière :** Troupe de théâtre professionnel, la plus ancienne du Canada qui produit une saison de quatre spectacles pour 12 000 spectateurs. En plus, il y a le Festival Théâtre Jeunesse, en collaboration avec le Ccfm auquel les écoles participent annuellement.
  Président : André Martin

- **Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.** : Fondée en 1947 Les Danseurs de la Rivière-Rouge ont débuté en tant que groupe culturel récréatif pour devenir aujourd'hui une troupe de danse folklorique professionnelle. Avec un bagage solide de métier et d'expérience Les Danseurs de la Rivière-Rouge continuent à donner des spectacles sur les plans local, national et international.
  Président : Ronald Chartrand

- **L'Alliance Chorale Manitoba** : Fédération provinciale qui regroupe les chorales/choristes, jeunes et adultes du Manitoba.
  Président : Claude Mousseau.

- **La chorales des Intrépides** : Chorale dont les membres, depuis 1960, se rencontrent pour le plaisir de chanter.
  Présidente : Yvonne D'aoûst-Anderson

- **Les Blés au Vent** : Chorale des jeunes adultes dirigée par Monsieur Guy Boulianne.
  Présidente : Rose-Annette Guay

- **Le 100 Nons Inc.** : Groupe de formation en chanson française pour les jeunes Manitobains qui encourage ceux-ci à participer à des activités telles le Festival de Granby et le Concours Aurèle Seguin. Ce groupe participe également à la Fête du Canada, organise sur une base régulière des spectacles au Foyer du Ccfm, et assure une formation aux jeunes artistes en voie de développement.
  Président : Christian Delaquis

- **La Radio communautaire du Manitoba Inc.** : À aménagé ses bureaux au Centre en 1986. L'entente a été renouvelée pour une autre année.
  Président : Émile Hacault.

- **La Fédération des aînés franco-manitobains** : La Fédération regroupe 28 clubs francophones de l'âge d'or à travers le Manitoba et compte plus de 2 000 membres.

  Elle organise et coordonne des activités culturelles, des tournois, pique-niques, services d'amitié et diverses formes de divertissement.
  Président : Adrien Leclerc

- **Les Éditions du Blé** : Maison de publication fondée en 1974, à buts non lucratifs dont le mandat est de publier la littérature franco-manitobaine.
  Président : Gilles Landry.

- **L'Association culturelle franco-manitobaine** : Les comités culturels franco-manito-bains se sont incorporés et leur Association regroupe quinze comités cutlurels à travers le Manitoba. L'A.C.F.M. se rencontre quatre fois par année et leur travail en est un de concertation. Le Ccfm, en tant que facilitateur, assure l'organisation technique des rencontres.
  Présidente : Claire Noël (1989-90); Marcel Marion (1990)

- **La Société des communications du Manitoba** : Ont aménagé leurs bureaux conjointement avec la Radio communautaire. Leur but est de promouvoir les communications en français au Manitoba.
  Président : René Piché

Manitoba

Office of the Provincial Auditor

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Rapport du Vérificateur et États financiers
pour l'année terminée le 31 mars 1990

Manitoba

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
RAPPORT DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR PROVINCIAL

Nous avons vérifié le bilan du Centre culturel franco-manitobain au 31 mars 1990 ainsi que l'évolution du solde des comptes des fonds de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la corporation au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables énoncées dans la note 2 des états financiers et, à l'exception de l'adoption du principe de la méthode pour enrégistrer les subventions capitales, dont il est question à la note 3 des états financiers, ces principes comptables ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédente.

Winnipeg (Manitoba)
le 1 juin 1990

F. H. Jackson, CA
Vérificateur provincial

Bilan
au 31 mars 1990

ACTIF

	1990	1989
Actif à court terme :		
Encaisse	10 700 $	82 526 $
Investissement à court terme	600 000	0
Subventions à recevoir	937	12 200
Autres débiteurs	12 460	12 292
Intérêts courus	8 694	0
Inventaires	22 913	23 379
Frais payés à l'avance	27 412	4 231
	683 116	134 628

PASSIF

Passif à court terme :		
Créditeurs	16 026	35 373
Subventions reportées – note 3	614 355	35 183
Dépôts pour loyers et dommages	1 520	8 273
	631 901	78 829

COMPTES DES FONDS

Compte des fonds généraux :		
Opérations	10 357	6 415
Activités	912	17 086
	11 269	23 501
Compte des fonds distincts :		
Capital	3 244	1 721
Prélèvement	29 460	26 850
Réserve	7 242	3 727
	39 946	32 298
	51 215	55 799
	683 116 $	134 628 $

Evolution du solde des comptes des fonds pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990

	Compte des fonds généraux	
	Opérations	Activités (Note 6)
Recettes :		
Subventions :		
Gouvernement du Canada et ses organismes	5 696 $	189 223 $
Gouvernement du Manitoba et ses organismes – note 3	297 400	51 458
Ville de Winnipeg		
Subventions diverses		12 976
Frais d'admission		19 325
Location des salles et des bureaux	117 974	
Frais d'administration		20 172
Services techniques	21 287	
Ventes aux étalages	22 479	624
Commissions	4 797	7 844
Intérêts	9 316	6 934
Produits divers	8 928	8 743
Publicité		2 417
Café Jardin	209 963	
Commandites		
	697 840	319 716
dépenses :		
Opérations – note 4	504 005	
Activités – note 4		363 865
Dépenses imputées au fonds de capital – note 5		
Prélèvement :		
– Bingo		
– Nevada		
– Beaujolais		
Café Jardin	202 243	
	706 248	363 865
Excédent (déficit) par rapport aux dépenses	(8 408)	(44 149)
Transferts interfonds	12 350	27 975
Évolution du solde des comptes des fonds	3 942	(16 174)
Solde au début de l'exercice	6 415	17 086
Solde à la fin de l'exercice	10 357 $	912 $

Evolution du solde des comptes des fonds pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990

Comptes de fonds distincts

Capital	Prélèvement	Réserve	Total 1990	Total 1989
$	$	$	194 919 $	250 008 $
59 955	28 600		437 413	414 467
				2 000
			12 976	20 283
			19 325	35 181
			117 974	115 898
			20 172	19 889
			21 287	21 191
	23 133		46 236	49 269
			12 641	7 848
35 942	1 582		53 774	12 403
			17 671	16 152
	50		2 467	9 740
			209 963	191 624
	11 300		11 300	2 500
95 897	64 665		1 178 118	1 168 453
			504 005	522 080
			363 865	366 316
94 374			94 374	69 630
	1 807		1 807	2 679
	2 780		2 780	3 191
	13 628		13 628	12 968
			202 243	185 366
94 374	18 215		1 182 702	1 162 230
1 523	46 450		(4 584)	6 223
	(43 840)	3 515		
1 523	2 610	3 515	(4 584)	6 223
1 721	26 850	3 727	55 799	49 576
3 244 $	29 460 $	7 242 $	51 215 $	55 799 $

1. Renseignements généraux

Le Centre culturel franco-manitobain est constitué en corporation en vertu du chapitre C45 des lois de la province du Manitoba. La corporation a pour objectifs de maintenir, d'encourager, de stimuler et de parrainer, par tous les moyens que ce soit, les activités culturelles qui se déroulent en français, ainsi que de faire connaître la culture canadienne française à tous les habitants de la province.

2. Conventions comptables

a) Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus sauf pour les achats d'immobilisations qui sont portés aux dépenses dans l'année d'acquisition, la paye de vacances courue qui n'a pas été accumulée, estimée à 35 000 $ (1989 – 31 000 $) et l'utilisation de l'édifice sans frais de loyer tel que décrit à la note 7.

b) **Subventions reportées – (voir note 3)**

Les subventions reçues pour les programmes ou projets spécifiques sont inscrites comme revenus dans la mesure où les dépenses correspondantes ont été engagées. Le solde est reporté aux années futures comme SUBVENTIONS REPORTÉES sur le bilan.

c) **Compte des fonds**

Les ressources financières de la corporation sont affectées aux divers projets correspondant aux activités et aux objectifs du Centre culturel franco-manitobain, comme suit:

Compte des fonds généraux

1) Opérations – Opérations liées notamment à l'entretien des installations, au fonctionnement général de la corporation et du Café Jardin, ainsi qu'à l'acquisition de biens d'immobilisation accessoires. Soixante pour cent des profits du Café Jardin sont virés annuellement au compte des fonds prélèvement.

2) Activités – Opérations liées notamment à la mise en oeuvre des activités culturelles mentionnées dans les objectifs de la corporation. Annuellement, la corporation determine la valeur des locaux utilisés pour la programmation culturelle selon les taux normalement chargés aux autres locataires. Cette somme est transférée au compte de fonds opérations.

Compte des fonds distincts

1) Capital – Opérations liées notamment à l'acquisition de biens d'immobilisation financés en grande partie au moyen de subventions d'immobilisation.

2) Prélèvement – Opérations liées notamment aux campagnes de financement. Dix pour cent de l'excédent par rapport aux dépenses du compte prélèvement, sauf les commandites, sont virés annuellement au compte du fonds de réserve. Le solde doit être utilisé pour subventionner des activitées culturelles.

3) Réserve – Créé pour accueillir les virements du compte de fonds prélèvement. Le solde accumulé dans ce compte servira à combler tout déficit qui surviendrait dans le fonds opérations ou le compte de fonds activité par suite de circonstances exceptionnelles.

d) Inventaire

L'inventaire est évalué en fonction du coût – et l'on utilise pour cela la méthode de l'épuisement successif – ou de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux.

3. Changement de principe comptable

La corporation a effectué un changement de politique comptable en 1989-90 pour enrégistrer les subventions capitales sur la même base que les autres subventions pour les programmes ou projets spécifiques. Dans les années antérieures, les subventions capitales étaient créditées au revenu dans l'année où elles étaient reçues, et la portion qui n'avait pas encore été déboursée paraissait au bilan comme un surplus capital (compte des fonds distincts – capital).

Commençant en 1989-90, la partie non-déboursée des subventions capitales est montrée comme subvention reportée sur le bilan. Ce changement de politique comptable a été effectué prospectivement. L'effet de ce changement de politique comptable est une augmentation de 568 756 $ dans les subventions reportées et une diminution du même montant dans les subventions du compte de fonds capital.

4. Dépenses imputées au compte des fonds opérations et activités

	1990			1989
	Opérations	Activités	Total	Total
Salaires	308 540 $	209 037 $	517 577 $	460 484 $
Régime des rentes	7 931		7 931	
Services publics	55 823		55 823	53 657
Location et entretien d'équipement	26 663	7 828	34 491	37 776
Dépenses de bureau	21 470	16 059	37 529	32 615
Contrats d'emplois		78 103	78 103	104 983
Achat d'équipement	4 146	382	4 528	26 468
Matériel d'entretien	14 095	13 301	27 396	44 124
Achats pour les étalages de vente	9 229		9 229	9 547
Réunion et déplacements	16 612	11 489	28 101	28 010
Relations publiques/Publicité	3 376	15 951	19 327	18 358
Honoraires	17 384	5 056	22 440	39 507
Impôt destiné aux services médicaux et à l'éducation postsecondaire	5 689	3 850	9 539	7 050
Assurance et permis	5 398	2 455	7 853	7 973
Cours	2 845	235	3 080	10 186
Créances irrécouvrables	325		325	555
Divers	4 479	119	4 598	7 103
	504 005 $	363 865 $	867 870 $	888 396 $

5. Dépenses imputées au compte de fonds capital

	1990	1989
Rénovation du gymnase	77 913 $	$
Installations	14 959	
Équipement d'entretien	1 502	3 667
Rénovation des toilettes		59 214
Équipement technique		3 413
Rénovation du Café Jardin		3 336
	94 374 $	69 630 $

6. Les opérations liées aux activités offertes dans le cadre des programmes culturels sont inscrites selon le type d'opération. Ces opérations peuvent aussi être présentées par activité ou programme, comme suit :

	Recettes	Dépenses
Administration générale des programmes	95 596 $	88 604 $
Programmes d'information	42 109	44 214
Activités communautaires	93 937	142 502
Arts et artisanat	53 466	51 246
Projets spéciaux	26 270	24 396
La Boutique	8 338	12 903
	319 716 $	363 865 $

7. Le bâtiment utilisé par la corporation appartient au gouvernement du Manitoba, qui ne demande pas de loyer à la corporation. Celle-ci doit prendre en charge tous les frais d'exploitation et d'entretien, à l'exception de l'assurance-incendie et de l'assurance responsabilité civile, souscrites par la Province.

   Afin de limiter au minimun l'apport de la Province, la corporation demande un loyer à tous les organismes qui se servent de ses locaux. Ces revenus sont portés au crédit du compte de fonds opérations et servent à couvrir les frais d'exploitation de la corporation.

8. Engagements

Effectif le 31 mars 1989, une entente a été signée par le gouvernement du Manitoba et le gouvernement du Canada, dans laquelle les parties s'engagent à financer conjointement des travaux de rénovation. Au 29 mars 1990 la Corporation a signée un contrat avec un contracteur au montant de 889 289 $.

9. Lorsque cela était nécessaire, nous avons redressé les chiffres correspondants de l'exercice terminé le 31 mars 1989 afin de nous conformer à la présentation adoptée pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990.

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

ANNUAL REPORT 1989-1990

Financial Report for the year ended March 31, 1990

The Centre culturel franco-manitobain, founded in 1974, is a Crown Corporation whose mission is to ensure the establishment of the resources necessary to promote an active culture, both in rural and urban areas, using all the means likely to encourage the participation of the entire population in the various elements of popular and classical culture.

Le Centre culturel franco-manitobain Act
(Assented to July 11, 1972)

The objective of the Corporation is to maintain, encourage, promote and sponsor, by all means possible, all forms of French-language cultural activity, and to render French-Canadian culture accessible to all residents of the province.

More than 200,000 persons participated in, or attended activities put on at the Ccfm in the last fiscal year. Moreover, the Ccfm employed 20 full-time, 21 part-time, 19 temporary and 2 student staff persons over the course of the year. It is obvious that the cultural sector plays an important role in the community's economy.

Contents

Message from the President	2
Executive Director's Report	3
General Objectives	4
Guiding Principles	4
Planning and Projects	5
Facilities and Services	6
Cultural Programming	6
Visual Arts	7
1989 Workshops	8
Resident Groups	9
Balance Sheet as at March 31, 1990	11

Message from the President

July 6, 1990

Mrs. Bonnie Mitchelson
Minister of Culture, Heritage and Recreation

Dear Madam Minister,

I herewith respectfully submit the Annual Report of the Centre culturel franco-manitobain for the fiscal year ended March 31, 1990.

As President of the Centre's Board of Directors, I would like to thank the volunteers and staff for their unceasing efforts and hard work.

For several years now, the Board has been experiencing unprecedented development. By consolidating our human and financial resources, we will be able to provide our community with a more comprehensive cultural centre.

With the Board's support, I believe I am ready to take on my responsibilities. Of course, I will need everyone's support and I daresay that, together, we will be able to achieve all of the objectives of the Centre culturel franco-manitobain.

[signed]
Henri Bouvier
President

Executive Director's Report

June 19, 1990

Mr. Henri Bouvier
President
Centre culturel franco-manitobain

Dear Sir,

I herewith submit to you the 16th Annual Report of the Centre culturel franco-manitobain for the fiscal year ended March 31, 1990.

I would like once again to thank sincerely all those who contributed to another year crowned with success. We can certainly rejoice over the work that has been accomplished.

We are starting the new decade with hope and confidence as the Centre culturel franco-manitobain is fully engaged in the development process. The project to expand and renovate our facilities begins next month and the opening of the multi-purpose room (the former gymnasium) is planned for this fall. The final phase of the feasibility study on a arts and crafts school will begin shortly. We are also looking forward to the first Winnipeg Jazz Festival taking place this June which started as an initiative of the Ccfm.

A big thank you to all the Board members, the staff and of course, all those volunteers who answered the Ccfm's call.

In closing, I would like to wish all the best in 1990-1991 to the friends of the Centre culturel franco-manitobain.

[signed]
Maria Chaput
Executive Director

General Objectives of the Ccfm

Research: to fulfill the cultural needs of the Franco-Manitoban community by providing the necessary tools.

Development: to promote the training of developing artists by offering advice, services and leadership.

Continuing Support: to encourage existing francophone groups and artists to continue their cultural endeavours.

Facilities and Financing: to provide community access to a building that addresses technical and cultural needs.

Guiding principles

Expression: to offer Franco-Manitobans the opportunity to express themselves and disseminate their culture.

Promotion: to promote the Franco-Manitoban identity both within and outside the province.

Access/Variety: to provide the Franco-Manitoban and other communities with access to popular and classical cultural activities of French origin.

Rural Areas: to keep in mind the special needs of rural areas in all the Ccfm's cultural activities.

Awareness: to make the public aware of how culture forms part of every life.

Integration: to encourage and promote the integration of young people and the elderly into the Ccfm's cultural programmes.

Planning and Projects

During the mandate extending from April 1, 1989 to March 31, 1990, the Board of Directors held eleven regular meetings. The Ccfm's various committees also held regular meetings. Over the course of the year, the Board studied various matters of both an organizational and operational nature, including operation planning and various renovation projects.

Renovation Projects

The project to turn the gymnasium into a multi-purpose room will get underway in April 1990, as well as the construction of an elevator in Gallery 2.

Other Projects

* Marketing Study - completed in January, 1990
* Space for the Danseurs de la Rivière-Rouge: an additional office was built in March, 1990

Fund Raising

* Festival du Beaujolais Nouveau (third Thursday in November)
* Bingos (an average of 5 a year, with 25 volunteers each)
* Nevada Tickets (requiring the help of 70 volunteers)

Upcoming Projects

* Space for the Radio communautaire du Manitoba: permanent studios in 1992
* Phase Two of the Arts and Crafts School Feasibility Study (summer 1990)
* Relocation of the Boutique within the Ccfm
* Visual Arts Centre
* Additional facilities for the Cercle Molière and the Danseurs de la Rivière-Rouge
* 2nd Inter-provincial Song Gala (June, 1991)

Other Sources of Income

* Le Café Jardin - produces an annual net profit which is in part used to pay the performance fees of artists performing at the Foyer or on the Terrasse Daniel-Lavoie.
* La Boutique - one of its objectives is to become another source of income for the Ccfm as well as for the artists and craftspersons.

The Ccfm gives sincere thanks to the Secretary of State, the Department of Culture, Heritage and Recreation, the Manitoba Arts Council, the Department of Communications, the Manitoba Intercultural Council, the Government of Quebec and the Bureau de l'Éducation française.

Thanks also to our many corporate sponsors.

Facilities and Services

The Ccfm's facilities are used by the Centre's resident groups and by the larger community. These facilities include the Salle Pauline-Boutal, a theatre used by Le Cercle Molière as well as by other groups, the Salle Antoine-Gaborieau, an auditorium used for rehearsals and workshops, various classrooms, a gymnasium, Le Foyer, an entertainment lounge, Le Café Jardin, a small restaurant within Le Foyer featuring French-Canadian cuisine, the Terrasse Daniel-Lavoie, an outdoor space offering a variety of cultural programming in summer, two exhibition galleries and La Boutique, an arts and crafts shop featuring works by Franco-Manitobans.

Cultural Programming

Festivals, Concerts and Other Events

* **Expo-jeunesse:** an estimated 7,500 school children participated in this non-competitive exhibition of work accomplished during the school year, organized by various cultural and educational groups in the province.

* **St. Jean Baptiste Day:** marked by performances on the Terrasse Daniel-Lavoie by a number of Manitoba artists.

* **Canada Day:** more than 80 volunteers and 6,000 celebrants took part in the festivities which included music, drama, exhibitions, children's games, fireworks and a giant birthday cake.

* **La Maîtrise de Fribourg:** this Swiss singing group performed on the Terrasse Daniel-Lavoie before an audience of 200.

* **Bébert:** this play by Madeleine Laroche, presented in conjunction with the Rivière-aux-Rats Cultural Committee, was performed in the Foyer.

North Pole Project

This year, some 4,000 children and their parents were entertained by Santa Claus, Mrs. Claus and Santa's elves in Santa's Village, and another 400 shared snacks and Christmas carols by the fire in Santa's House.

Performances

Dozens of individuals including Jacques Lussier, Walle Larsson, Marilyn Lerner and Monique Lacoste, and groups such as le 100 Nons Inc. and Nouveau Station Wagon performed either in the Foyer or on the Terrasse Daniel-Lavoie.

Festival du Voyageur

The Ccfm sponsored two shows in conjunction with Festival du Voyageur, Claire de Lune and Théâtre Parminou.

Tours

The Ccfm toured four shows in the province's French-language and Immersion schools for a total of 76 performances.

Visual Arts

The Ccfm hosted a number of exhibitions including an exhibit of works by four Acadian artists, an annual fundraiser for the Manitoba Printmakers Association, displays of works by promising young Franco-Manitoban artists under the 'Artistes de Chez Nous' programme and an exhibition entitled 'Festival du Petit Bricoleur' which featured works by summer workshop participants. Individual artists who exhibited in the Ccfm's galleries over the course of the year included Gisèle Beauprès, Raymonde Lacasse, Mario Marinesco, Rosemary Kowalsky, Bill Henry, Frans Visscher, Roland Bouchard, Patrick LeMadec, Orysia Klymkiw and Ann Smith. Christmas scenes produced by children were exhibited over the holiday season and the annual craft exhibition and sale known as 'Aux Belles Trouvailles' took place during the Festival du Voyageur.

1989 Workshops

Grades 4-9 students at various French-language and Immersion schools in the province were able to participate in a series of workshops given by Franco-Manitoban artists consisting of guided tours of the exhibitions, followed by activities inspired by the exhibitions' content.

Another 56 students aged 6 to 13 attended workshops in creativity and self-expression through movement that were given in the summer months. At the end of the workshops, the students were given the opportunity to perform or exhibit their works for the public.

Resident Groups

The Centre culturel franco-manitobain is home to a number of artists and/or cultural groups that actively contribute to the overall cultural development of Franco-Manitobans. These include the Cercle Molière, the oldest professional theatre troupe in Canada, Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc., a folk dance troupe, L'Alliance Chorale Manitoba, a provincial federation of youth and adult choristers, La Chorale des Intrépides, a choir that sings for the sheer pleasure of it, Les Blés au Vent, a choir of young adults, Les 100 Nous Inc., a group that provides training for young people in French song, la Radio Communautaire du Manitoba Inc., La Fédération des aînés franco-manitobains, an umbrella organization for some 28 clubs for francophone senior citizens, Les Éditions du Blé, a non-profit publishing house with a mandate to publish Franco-Manitoban literature, L'Association culturelle franco-manitobaine, an association of 15 Manitoba cultural committees, and La Société de communications du Manitoba, a group which promotes French-language communications in the province.

Manitoba

Office of the Provincial Auditor

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Auditor's Report and Financial Statements
for the year ended March 31, 1990

MANITOBA

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

REPORT OF THE PROVINCIAL AUDITOR'S OFFICE

We have examined the balance sheet as well as the statement of accounts of the Centre culturel franco-manitobain for the fiscal year ended March 31, 1990. Our examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as we considered necessary in the circumstances.

In our opinion, these financial statements present fairly the financial position of the corporation as at March 31, 1990, and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting principles stated in Note 2 to the financial statements and, except for the change in the method of recording capital grants explained in Note 3 to the financial statements, applied on a basis consistent with that of the preceding year.

F.H. Jackson, C.A.
Provincial Auditor

Winnipeg, Manitoba
June 1, 1990

Balance Sheet
as at March 31, 1990

ASSETS	1990	1989
Current assets:		
Cash on hand	$ 10,700	$ 82,526
Short-term investment	600,000	0
Grants receivable	937	12,200
Other accounts receivable	12,460	12,292
Interest	8,694	0
Inventory	22,913	23,379
Prepaid expenses	27,412	4,231
	$ 683,116	$ 134,628
LIABILITIES		
Current liabilities:		
Accounts payable	$ 16,026	$ 35,373
Deferred grants - Note 3	614,355	35,183
Rental and damage deposits	1,520	8,273
	631,901	78,829
FUND ACCOUNTS		
General Fund Account:		
Operating	10,357	6,415
Activities	912	17,086
	11,269	23,501
Special Purpose Fund Account:		
Capital	3,244	1,721
Fund Raising	29,460	26,850
Reserve	7,242	3,727
	39,946	32,298
	51,215	55,799
	683,116	134,628

Statement of Changes in Fund Account Balances
for the year ended March 31, 1990

	General Fund Account	
	Operating	Activities (Note 6)
Revenues:		
Grants:		
Government of Canada and its agencies	$ 5,696	$ 189,223
Government of Manitoba and its agencies - Note 3	297,400	51,458
City of Winnipeg		
Miscellaneous		12,976
Admissions		19,325
Rental - halls and offices	117,974	
Administration fees		20,172
Technical services	21,287	
Concession sales	22,479	624
Commissions	4,797	7,844
Interest	9,316	6,934
Various products	8,928	8,743
Advertising		2,417
Café Jardin	209,963	
Corporate Donations		
	697,840	319,716
Expenditures:		
Operating - Note 4	504,005	
Activities - Note 4		363,865
Expenditures charged to the Capital Fund - Note 5		
Fund Raising:		
- Bingo		
- Nevada		
- Beaujolais		
Café Jardin	202,243	
	706,248	363,865
Revenues (under) over expenditures	(8,408)	(44,149)
Interfund transfers	12,350	27,975
Changes in fund account balances	3,942	(16,174)
Balance, beginning of year	6,415	17,086
Balance, end of year	$ 10,357	$912

Special Purpose Fund Account

Capital	Fund Raising	Reserve	Total 1990	Total 1989
$	$	$	$ 194,919	$ 250,008
59,955	28,600		437,413	414,467
				2,000
			12,976	20,283
			19,325	35,181
			117,974	115,898
			20,172	19,889
			21,287	21,191
	23,133		46,236	49,269
			12,641	7,848
35,942	1,582		53,774	12,403
			17,671	16,152
	50		2,467	9,740
			209,963	191,624
	11,300		11,300	2,500
95,897	64,665		1,178,118	1,168,453
			504,005	522,080
			363,865	366,316
94,374			94,374	69,630
	1,807		1,807	2,679
	2,780		2,780	3,191
	13,628		13,628	12,968
			202,243	185,366
94,374	18,215		1,182,702	1,162,230
1,523	46,450		(4,584)	6,223
	(43,840)	3,515		
1,523	2,610	3,515	(4,584)	6,223
1,721	26,850	3,727	55,799	49,576
$ 3,244	$ 29,460	$ 7,242	$ 51,215	$ 55,799

1. Nature of Operations

Le Centre culturel franco-manitobain is incorporated under Chapter C45 of the Statutes of the Province of Manitoba. The Corporation's objectives are to maintain, encourage, foster and sponsor, by all means available, all types of cultural activities, in the French language, and to make available Franco-Canadian culture to all residents of the Province.

2. Accounting Policies

a) These financial statements have been prepared in accordance with generally recognized principles of accounting except for real property purchases, which have been posted as expenditures in the year of their acquisition; the accrued vacation pay which has not been accumulated, estimated at $35,000 (1989 - $31,000), and the rent-free use of the building, as described in Note 7.

b) **Deferred Grants - (See Note 3)**

Grants received for a specific program or purpose are recorded as revenue to the extent that the related expenditures have occurred. The balance is deferred and recorded as "Deferred Grants" on the balance sheet.

c) **Fund Accounts**

The Corporation classifies resources used for various purposes into separate Fund Accounts which correspond to its major activities and objectives as follows:

General Fund Account

1) Operating Fund - this fund account includes transactions related to the maintenance of facilities, the general operations of the Corporation and the Cafe Jardin, and the acquisition of minor capital assets. Sixty percent of any profits generated by the Cafe Jardin are transferred, on an annual basis, to the Fund Raising Fund Account.

2) Activities Fund - this fund account includes transactions related to the delivery of cultural programs as outlined in the objectives of the Corporation. Every year, the Corporation determines the value of the rooms used for cultural programmes according to the rate normally charged to the other renters. This sum is transferred to the operating fund account.

Special Purpose Fund Account

1) Capital Fund - this fund account includes transactions related to the acquisition of capital assets funded primarily by capital grants.

2) Fund Raising Fund - this fund account includes transactions related to fund raising activities. Ten percent of the Fund Raising Fund Account's revenues over expenditures, minus corporate donations, is transferred to the Reserve Fund Account on a yearly basis. The balance is to be used specifically for the funding of cultural activities.

3) Reserve Fund Account - this fund account was established exclusively for the purpose of accumulating transfers from the Fund Raising Fund Account. The accumulated balance in the fund account will be used to cover deficits in either the Operating or Activities Fund Accounts that may occur as a result of unusual or unanticipated circumstances.

d) Inventory

Inventory is valued at the lower of cost, using the first in first out method, and net realizable value.

3. Accounting Policy Change

The Corporation made a change in accounting policy in 1989-90 so as to record capital grants in the same manner as grants for other specific programmes or projects. In previous years, capital grants had been credited as revenue in the year they were received, and the portion which had not yet been spent appeared on the balance sheet as a capital surplus (Special Purpose Fund Account - Capital).

Starting in 1989-1990, the unspent portion of capital grants is shown on the balance sheet as a deferred grant. This policy change is prospective. The effect of this change is an increase in deferred grants of $568,756 and a corresponding decrease in the amount recorded under grants in the capital fund account.

4. Expenditures charged to the Operating and Activities Fund Accounts

	1990			1989
	Operating	Activities	Total	Total
Salaries	$ 308,540	$ 209,037	$ 517,577	$ 460,484
Pension Plan	7,931		7,931	
Utilities	55,823		55,823	53,657
Equipment rental/maintenance	26,663	7,828	34,491	37,776
Office expense	21,470	16,059	37,529	32,615
Employment contracts		78,103	78,103	104,983
Equipment purchases	4,146	382	4,528	26,468
Maintenance supplies	14,095	13,301	27,396	44,124
Concession purchases	9,229		9,229	9,547
Meetings and travel	16,612	11,489	28,101	28,010
Public relations/Advertising	3,376	15,951	19,327	18,358
Professional fees	17,384	5,056	22,440	39,507
Health and post secondary education levy	5,689	3,850	9,539	7,050
Insurance and permits	5,398	2,455	7,853	7,973
Courses	2,845	235	3,080	10,186
Bad debts	325		325	555
Miscellaneous	4,479	119	4,598	7,103
	$ 504,005	$ 363,865	$ 867,870	$ 888,396

5. Expenditures charged to the capital fund account

	1990	1989
Gymnasium Renovation	$ 77,913	
Facilities	14,959	
Maintenance Equipment	1,502	$ 3,667
Washroom Renovations		59,214
Technical Equipment		3,413
Café Jardin Renovations		3,336
	$ 94,374	$ 69,630

6. Transactions for cultural program activities have been presented by nature of transaction. These transactions may also be presented on the basis of program or activity, as follows:

	Revenue	Expenditures
General programme administration	$ 95,596	$ 88,604
Information programmes	42,109	44,214
Community activities	93,937	142,502
Arts and crafts	53,466	51,246
Special projects	26,270	24,396
La Boutique	8,338	12,903
	$ 319,716	$ 363,865

7. The building used by the Corporation is owned by the Government of Manitoba and made available to the Corporation rent-free. The Corporation is responsible for all operating and maintenance costs, except for fire and 3rd party liability insurance which is provided by the Province.

   In order to keep the Province's costs to a minimum, the Corporation charges rent to all groups and organizations that make use of the premises. This rental revenue is credited to the Operating Fund Account to assist in paying the Corporation's general operating expenditures.

8. **Commitments**

   Effective March 31, 1989 an agreement was signed between the Government of the Province of Manitoba and the Government of Canada to jointly fund renovations to the facilities. On March 29, 1990, the Corporation signed a contract with a contractor in the amount of $889,289.

9. Comparative figures for the year ended March 31, 1989 have been restated where necessary to conform with the presentation adopted for March 31, 1990.